



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 8 juin 2026, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

|                                             |                         |
|---------------------------------------------|-------------------------|
| M. Robin Cotnoir ( <i>arrivée 19 h 02</i> ) | M. Benjamin Canzani     |
| Mme Marie-Soleil Poulin                     | Mme Marie-Pier Lévesque |
| M. Guillaume St-Pierre                      | M. Mario St-Pierre      |

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

#### 2026-06-08-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer. Monsieur le maire Steve Lanciaux félicite madame Marie-Pier Lévesque, nouvelle conseillère au poste 5 et lui souhaite la bienvenue.

#### 2026-06-08-02 MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune modification.

#### 2026-06-08-03 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions
5. Suivi des demandes
6. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 11 mai 2026
7. Dépôt et Approbation des comptes
8. Rapport du maire
9. Rapport de la direction générale
10. Résolutions
  - 10.1 Adoption du plan de sécurité civile
  - 10.2 Offre de services CITAM – appels de masse
  - 10.3 Offre de services – Plan d'intervention des infrastructures
  - 10.4 Entreposage La Veille École 2026-2027
  - 10.5 Autorisation de passage Club Quad Estrie Sud
  - 10.6 Tournoi de poches de la MRC
  - 10.7 Visite éolienne
  - 10.8 Congrès FQM
  - 10.9 Panneaux d'arrêt sur le chemin Saint-Denis
  - 10.10 Stationnement interdit sur le chemin du Père-Roy
11. Culture et Gestion du patrimoine Saint-Herménégilde (Infrastructures des loisirs et nouveaux arrivants)
12. Forêt Hereford
13. Lac Lippé
14. Lac Wallace
15. Loisirs, Famille et MADA
16. Plan climat et SADD

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**

  
no de résolution  
ou annotation

17. Régie Incendie
18. RIGDSC
19. Sécurité civile
20. Table des usagers (Mont Hereford)
21. Période de questions
22. Autres sujets
23. Levée de l'assemblée

Adoptée.

**2026-06-08-04      PÉRIODE DE QUESTIONS**

Période de questions générales du public.

*Arrivée du conseiller #1, Robin Cotnoir à 19 h 02.*

**2026-06-08-05      SUIVI DES DEMANDES**

Les demandes reçues ont été répondues ou le seront dans les prochains jours.

**2026-06-08-06      ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 11 MAI 2026**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents que les minutes de la session ordinaire du 11 mai 2026 soient acceptées et adoptées telles que rédigées.

Adoptée.

**2026-06-08-07      DÉPÔT ET APPROBATION DES COMPTES**

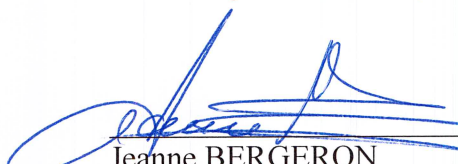
La greffière-trésorière dépose la liste des comptes fournisseurs du mois de mai 2026 (384 828,21 \$), la liste des rémunérations et prélèvements versés en mai 2026 et les états financiers mensuels de mai 2026. Certains postes pourraient enregistrer des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général du présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2026.

**IL EST PROPOSÉ**, par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **DE PRENDRE ACTE** du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
- **D'ADOPTER** et **D'AUTORISER** le paiement des comptes tel que soumis.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

  
Jeanne BERGERON  
Directrice Générale et greffière-trésorière

Adoptée.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

2026-06-08-08

### RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le Maire Steve Lanciaux mentionne que concernant le dossier des éoliennes, le projet de politique-cadre est en préparation.

Monsieur le Maire Steve Lanciaux dépose et fait lecture de son rapport annuel des états financiers 2025.

Il rappelle que les abris tempo doivent être retirés depuis le 1<sup>er</sup> mai, toile et structure.

Il rappelle également aux citoyens de ne pas oublier de ramasser les « cadeaux » de leur chien, en particulier au Parc Armand-Viau, et que les chiens ne sont pas autorisés sur la surface du terrain de balle, afin de maintenir un environnement propre et agréable pour tous.

À la Régie des déchets, il y a eu une hausse des déchets, à la même période en 2025, c'était 11,46 tonnes alors que c'est 13,36 tonnes cette année. Pour le compost il y a une hausse et c'est une bonne nouvelle, c'était 4,56 tonnes en 2025 et 6,38 tonnes en 2026.

Il est encore possible de s'inscrire au Camp 911, pour les 13 à 17 ans, une semaine de thématique au coût de 75,00 \$.

2026-06-08-09

### RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron dépose le rapport de correspondance, les états financiers pour le mois de mai 2026, le rapport du mois d'avril 2026 concernant l'eau potable et le traitement des eaux usées, ainsi que le rapport des permis émis en mai 2026, soit quatorze (14) permis.

2026-06-08-10

### RÉSOLUTIONS

#### 2026-06-08-10-10.1 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

**ATTENDU QUE** les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S 2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Saint-Herménégilde reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

**ATTENDU QUE** cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

**ATTENDU QUE** les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Pour ces motifs, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **QUE** le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Jeanne Bergeron, le coordonnateur municipal de la sécurité civile, soit adopté;



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

- **QUE** le coordonnateur municipal de la sécurité civile soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.2 OFFRE DE SERVICES CITAM – APPELS DE MASSE**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde souhaite améliorer la rapidité et l'efficacité de ses communications auprès de la population, notamment lors de situations d'urgence, d'avis importants ou d'interventions municipales;

**ATTENDU QUE** l'utilisation d'un système d'appels de masse permet de transmettre rapidement des messages automatisés aux citoyens par téléphone, courriel ou message texte;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une offre de services de la part de CAUCA, pour un coût d'acquisition de 2 134,72 \$ plus les frais récurrents annuel de 235,60 \$ plus taxes. Des frais variables pour les appels, les SMS et les courriels s'appliquent également;

**ATTENDU QUE** cette offre répond aux besoins identifiés par la directrice générale en matière de communication publique;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'ACCEPTER** l'offre de services déposée par CAUCA pour la mise en place et l'utilisation d'un système d'appels de masse destiné aux communications municipales.
- **D'AUTORISER** la direction générale à signer tout document requis pour conclure l'entente et assurer la mise en œuvre du service, ainsi que tous documents utiles et nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.3 OFFRE DE SERVICES – PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde doit disposer d'un Plan d'intervention des infrastructures (PII) afin d'assurer une planification rigoureuse, conforme et durable de ses réseaux municipaux;

**ATTENDU QUE** la réalisation d'un tel plan permet d'obtenir un portrait complet de l'état des infrastructures, d'établir une priorisation des interventions et de soutenir la prise de décision du conseil ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une offre de services de la firme EXP, datée du 20 mai 2026, pour la préparation du Plan d'intervention des infrastructures au coût maximum de 5 800,00 \$ plus taxes;

**ATTENDU QUE** cette offre de services répond aux besoins de la Municipalité et respecte les exigences techniques et administratives applicables ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

- **D'ACCEPTER** l'offre de services soumise par la firme EXP pour la réalisation du Plan d'intervention des infrastructures, au montant maximum de 5 800,00 \$ plus taxes.
- **D'AUTORISER** la direction générale à signer tout document requis pour conclure l'entente et assurer la mise en œuvre du service, ainsi que tous documents utiles et nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.4 ENTREPOSAGE LA VIEILLE ÉCOLE**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a reçu une entente de renouvellement pour la location d'espace d'entreposage d'Entreposage La Vieille École, pour une période d'un an du 1er juin 2026 au 31 mai 2027, pour un montant de 1 630,79 \$ plus taxes;

**ATTENDU QU'**il est dans l'intérêt de la municipalité de conserver la location de l'espace d'entreposage;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'ACCEPTER** l'entente de renouvellement pour la location de l'espace d'entreposage à Entreposage La Vieille École, pour une période d'un an du 1er juin 2026 au 31 mai 2027, pour un montant de 1 630,79 \$ plus taxes ;
- **D'AUTORISER** la direction générale à signer l'entente de renouvellement et tous documents nécessaires pour donner plein effet aux présentes.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.5 AUTORISATION DE PASSAGE CLUB QUAD ESTRIE SUD**

**ATTENDU QUE** le Club Quad Estrie Sud a demandé l'autorisation de circuler et de traverser les routes de la municipalité et plus particulièrement le chemin de la Grande-Ligne.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le passage sur le chemin de la Grande Ligne entre le chemin Dubois et l'extrémité Est du chemin de la Grande Ligne pour une période de trois ans à compter des présentes, conditionnellement à ce que le club installe des ponceaux temporaires aux endroits où il y a des cours d'eau ou de l'eau dans les fossés, s'il y a lieu.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.6 TOURNOI DE POCHE DE LA MRC**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a été invité à participer au tournoi de poches de la MRC de Coaticook;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents que monsieur le maire Steve Lanciaux et monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, participent au tournoi de poches de la MRC de Coaticook et que la municipalité de Saint-Herménégilde acquitte le coût de leur inscription, soit 70,00 \$ chacun.

Adoptée.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

### **2026-06-08-10-10.7 VISITE ÉOLIENNE**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde a été invité à visiter le parc éolien Des Cultures à Saint-Rémi et Saint-Michel pour permettre de voir directement les installations et d'échanger avec les élus municipaux sur leur expérience dans ce type de projet;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents que monsieur le maire Steve Lanciaux, monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et madame la conseillère Marie-Soleil Poulin ou monsieur le conseiller Robin Cotnoir, participent à la visite du parc éolien Des Cultures à Saint-Rémi et Saint-Michel.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.8 Congrès FQM**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde désire être présent au congrès 2026 de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

**ATTENDU QU'**il est judicieux que deux élus puissent assister au congrès et faire rapport au conseil du contenu des ateliers auxquels ils auront assisté;

**ATTENDU QUE** monsieur le maire Steve Lanciaux est inscrit par la MRC de Coaticook;

**ATTENDU QUE** messieurs les conseillers Mario St-Pierre et Guillaume St-Pierre font part de leur intérêt à participer au congrès FQM 2026;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, et résolu à l'unanimité des membres présents de permettre et de payer la participation de monsieur le maire Steve Lanciaux et messieurs les conseillers Mario St-Pierre et Guillaume St-Pierre, au congrès 2026 de la FQM.

Adoptée.

### **2026-06-08-10-10.9 PANNEAUX D'ARRÊT SUR LE CHEMIN SAINT-DENIS**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde souhaite assurer la sécurité des usagers de la voie publique;

**ATTENDU QUE** des problématiques de circulation ont été observées sur le chemin Saint-Denis, nécessitant l'ajout de signalisation réglementaire afin de réduire les risques d'accident;

**ATTENDU QUE** le service des travaux publics recommande l'installation de panneaux d'arrêt à des endroits stratégiques du chemin Saint-Denis;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'AUTORISER** l'installation de panneaux d'arrêt aux intersections des chemins Saint-Denis, du Lac-Lippé Sud et du Lac-Lippé Nord.
- **D'AUTORISER** la direction générale de voir à l'installation des panneaux d'arrêt, conformément aux normes du MTQ et aux règlements municipaux en vigueur.

Adoptée.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**

**2026-06-08-10-10.10 STATIONNEMENT INTERDIT SUR LE CHEMIN DU PÈRE-ROY**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Herménégilde souhaite assurer la sécurité des usagers de la voie publique et maintenir une circulation fluide dans les secteurs concernés;

**ATTENDU QUE** certains secteurs présentent des problématiques récurrentes de stationnement inadéquat, nuisant à la sécurité, à l'accès des véhicules d'urgence ou aux opérations municipales;

**ATTENDU QUE** le conseil juge nécessaire d'installer une signalisation claire afin d'indiquer les zones où le stationnement est interdit;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'AUTORISER** l'installation d'affiches de signalisation "Stationnement interdit" sur le côté est du chemin du Père-Roy, entre les numéros civiques 115 et le 175, et ce, durant la période estivale, à chaque année.
- **D'AUTORISER** la direction générale de voir à l'installation des panneaux d'arrêt, conformément aux normes du MTQ et aux règlements municipaux en vigueur.

Adoptée.

**2026-06-08-11 CULTURE ET GESTION DU PATRIMOINE SAINT-HERMÉNÉGILDE  
(INFRASTRUCTURES DES LOISIRS ET NOUVEAUX ARRIVANTS)**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir mentionne qu'il n'y a rien de nouveau. Ils ont des idées en développement, leur projet le plus intéressant pour le moment, est l'ouverture d'un dépanneur à même leur infrastructure.

**2026-06-08-12 FORÊT HEREFORD**

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que la réunion aura lieu au début de la semaine prochaine.

**2026-06-08-13 LAC LIPPÉ**

Monsieur le maire Steve Lanciaux n'a rien à mentionner.

**2026-06-08-14 LAC WALLACE**

Monsieur le conseiller Benjamin Canzani n'a rien à mentionner.

**2026-06-08-15 LOISIRS, FAMILLE, MADA**

Monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre n'a rien à mentionner.

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin n'a rien à mentionner.

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne qu'il attend l'ébauche finale pour MADA. Le Camp Kionata débutera le 23 juin, il y aura une semaine sous la thématique de la cuisine.



## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

### **2026-06-08-16      PLAN CLIMAT ET SADD**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin n'a rien à mentionner, la réunion a été reportée.

### **2026-06-08-17      RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK**

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que la réunion aura lieu lundi prochain.

### **2026-06-08-18      RÉGIE RIGDSC**

Monsieur le maire Steve Lanciaux a déjà mentionné le cumulatif dans son rapport. Il faut sensibiliser nos citoyens à l'effet qu'il est plus payant de composter et récupérer que d'envoyer les matières aux déchets.

### **2026-06-08-19      SÉCURITÉ CIVILE**

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que le plan de sécurité civile vient d'être adopté. Cet automne, il y aura une pratique sur le thème d'une tempête de verglas.

### **2026-06-08-20      TABLE DES USAGERS (MONT HEREFORD)**

Monsieur le maire Steve Lanciaux mentionne que l'assemblée aura lieu jeudi soir.

### **2026-06-08-21      PÉRIODE DE QUESTIONS**

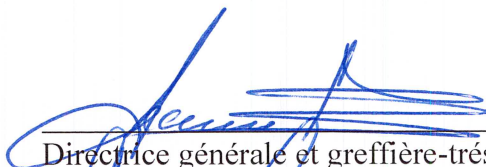
Période de questions du public sur la présente séance.

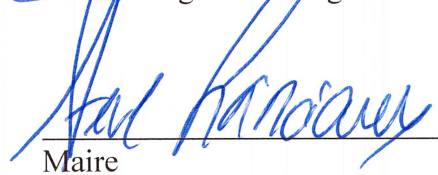
### **2026-06-08-22      AUTRES SUJETS**

La prochaine session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde se tiendra le 13 juillet à 19 h 00.

### **2026-06-08-23      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 40.

  
Directrice générale et greffière-trésorière

  
Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.